

# La maquette au service du projet architectural et urbain

Entretien avec Nicolas Michelin et Faustine Robert

JEAN-CHRISTOPHE CHADANSON

En 2001, Nicolas Michelin fonde l'ANMA – Agence Nicolas Michelin & Associés – avec Michel Deplace et Cyril Trétout. Ils défendent alors un parti pris, celui de l'ultra-contextualité basée sur le fait d'intégrer sans ostentation le bâtiment dans son paysage. En y ajoutant une attention au « génie » des lieux, l'ultra-contextualité promeut une architecture et un urbanisme « ordinaire-extraordinaire ». Si les bâtiments produisent d'abord une impression de banalité, en seconde lecture, ils se révèlent dans leur singularité et leur contemporanéité. En 2020, Nicolas Michelin crée parallèlement le Studio MAE (Métropole Architecture Ecologie) pour « travailler autrement, en fonction des problèmes climatiques, de la perte de la biodiversité et des nécessités urgentes de partage dans notre société ». L'ANMA compte désormais sept associés dont Faustine Robert.

## Quelle est la place de l'outil maquette dans votre travail quotidien ?

Dès la création de l'ANMA, nous nous sommes dotés d'un laboratoire de maquette car nous souhaitions donner une place centrale à cet outil dans notre travail. La maquette a plusieurs qualités. Elle permet tout d'abord d'entreprendre des recherches sur les formes en vérifiant leurs différentes particularités. Elle aide également à concevoir une forme architecturale adaptée à son contexte en testant, en vérifiant et en améliorant les caractéristiques d'un bâtiment. Notre parti pris est de considérer que c'est le site qui fait le projet et non pas l'inverse. Notre architecture ne se définit pas indépendamment du contexte et du site, bien au contraire. Nous préconisons de faire de la rue, des places, des esplanades, etc. ; il s'agit de composer une diversité des formes de l'espace public qui se définit par ses limites et par les volumes qui le bordent, en

somme par l'architecture. On teste alors des volumes, des étages, des types de toiture avec plusieurs objectifs : réaliser des effets d'angle et trouver des volumétries qui répondent et s'intègrent dans le contexte bâti pré-existant, dans le déjà-là.

En projet urbain, le recours à la maquette offre la possibilité de représenter le sol avec ses différentes pages de topographie mais aussi les tissus urbains existants, ceux que l'on ajoute et la diversité des matérialités des espaces publics.

Envisagée au niveau d'un îlot ou d'un macro-lot, la maquette nous a permis par exemple, en tant qu'équipe en charge du pilotage du projet d'aménagement du quartier des Bassins à flot au nord de Bordeaux, d'imposer aux architectes et aux promoteurs retenus en tant que maîtres d'œuvre de chaque secteur des règles volumétriques respectant le contexte morphologique.

Les maîtres d'œuvre ont eu la possibilité de produire des bâtiments parfois assez hauts, de 18 mètres à 28 mètres, mais qui finalement représentent une constructibilité inférieure de 30 % au maximum autorisé par le plan local d'urbanisme.

Au 1/1000 comme au 1/2000, la maquette offre enfin une représentation compréhensible par les habitants et par les élus. Elle peut se prendre dans la main, se mettre à portée d'œil, se déplacer pour offrir une diversité de points de vue. Outre une vertu pédagogique, elle permet le débat. Dans le pilotage du projet des Bassins à flot, nous demandions aux architectes concepteurs de produire une maquette de leur projet afin de vérifier la morphologie, le gabarit et les effets produits par le bâtiment.

## Existe-t-il d'autres outils qui offrent les mêmes qualités ?

A priori, seule la maquette permet un mode de visualisation en 3D qui soit adapté à l'œil humain. Les 3D reconstituées à l'écran ne procurent pas la même expérience. Cependant, les vues immersives peuvent se rapprocher des qualités de la maquette. Il y a sans doute là un outil qui va permettre de faire une expérience numérique des espaces, de se promener à l'intérieur comme de les regarder depuis l'extérieur et de mesurer les dimensions comme les effets produits.



Maquette du projet des Bassins à flot à Bordeaux réalisée par Ducaroy Grange pour l'ANMA. © Ducaroy Grange.

**Nicolas Michelin, concernant le projet des Bassins à flot à Bordeaux, quelles ont été vos intentions concernant les vues, les perspectives et les formes urbaines ? Comment la maquette vous a-t-elle permis de les formuler ?**

Se promener dans le quartier des Bassins à flot, à Bordeaux, c'est faire l'expérience non seulement d'une diversité de vues et de perspectives depuis les sentes et les rues qui le composent, mais aussi d'une forte homogénéité des formes urbaines des constructions. J'aime beaucoup les places de Bologne et de Bergame en Italie. Elles présentent notamment une homogénéité dans leurs façades. Dans certaines rues, l'angle de vue s'oriente sur un clocher visible au loin. Il existe dans ces villes tout un jeu subtil de perceptions, de vues, d'angles, de rues parfois courbes qui permettent une découverte progressive de la ville. À Bordeaux, la maquette nous a permis de travailler cette diversité des effets visuels et de ce que j'appelle une forme de « poésie ». Elle permet de les produire. —

